

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 17° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

FRAIS DE DÉPLACEMENT D'UN DIRIGEANT ET/OU TITULAIRE D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR EN SITUATION DE GESTION

Exercice financier : 2022-2023

Trimestre : 1 – Avril-Juin

Nom de la personne	Fonction	But ou objet du déplacement	Date de début du déplacement	Date de fin du déplacement	Ville ou municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents : montant	Autres frais inhérents : description
Jocelin Dumas	Président	Rencontre au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	2022-05-30	2022-05-30	Québec	245,84 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	-